**Caisse alimentaire commune**

Montpellier est la première ville en France à voir naître l’expérimentation d’une Caisse alimentaire commune qui s’inspire des grands principes d’une Sécurité Sociale de l’Alimentation.

Ce projet est portée par le collectif Territoires à Vivres qui réunit 25 structures, dont la Ville et la métropole de Montpellier.

Cette expérimentation, qui a démarré en février, va durer 1 an et va être évaluée par un comité scientifique.

La Caisse est un budget collectif, issu de fonds publics, privés, et de contributions citoyennes.

Elle est gérée de manière démocratique par un comité citoyen qui décide de son fonctionnement.

Chaque personne cotise en fonction de ses moyens et dépense 100 € chaque mois dans un circuit de distribution conventionné.

L’objectif est de rendre accessible une alimentation de qualité et choisie tout en garantissant un revenu décent pour les producteurs. Le choix des produits, c’est fondamental pour garantir la dignité des personnes.

La caisse alimentaire commune c’est aussi :

* Redonner le goût du partage et de la cuisine
* Redessiner les paysages alimentaires dans les quartiers
* Favoriser la mixité sociale
* Enfin, c’est une manière de sécuriser des débouchés pour nos commerces de proximité et les filières paysannes locales

La ville de Montpellier soutien ce projet par une contribution financière, cette année à hauteur de 30 000 €, mais aussi par sa participation active aux cotés des associations, des acteurs privés, de la recherche et du comité citoyen.

Aujourd’hui, plus de 7 millions de personnes sont en situation de précarité alimentaire en France.

Par ailleurs, un paysan sur quatre vit sous le seuil de pauvreté.

Face à cette situation, les associations apportent un soutien d’urgence mais elles ne peuvent représenter le seul recours dans la durée.

Nous avons tous en tête des images de file d’attente dans des centres sociaux ou dans des distributions de rue de personnes qui repartent avec des colis alimentaires qu’ils n’ont pas choisi.

Le système de l’aide alimentaire repose aujourd’hui essentiellement sur les surplus des supermarchés. Un système qui permet aux industriels d’écouler leurs produits souvent de mauvaise qualité et parfois même dangereux pour la santé.

J’en profite pour remercier les associations et les bénévoles qui font un travail remarquable mais qui sont eux même victimes de ce système et qui voudraient pouvoir proposer d’autres produits et dans des meilleures conditions.

Cette aide alimentaire est aujourd’hui indispensable pour toutes les personnes qui en bénéficient mais ce système doit être totalement réformé.

D’autres collectivités en France prévoient de mener des expérimentations similaires à la caisse alimentaire commune. Nul doute que le modèle montpelliérain sera inspirant.

L’accès à une alimentation de qualité doit être un droit et c’est désormais dans le débat national que ce sujet doit s’inscrire.